

COMITÉ SYNDICAL

Séance du vendredi 5 mars 2025

Délibération 2025_03_03

Objet: Tenue du débat d'orientations budgétaires 2025

Le cinq mars deux mille vingt-cinq, à neuf heures et trente minutes à Vertou et en visioconférence s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du vingt-sept janvier deux mille vingt-cinq, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents: 13 (pour 19voix)

M.Jean-Sébastien GUITTON (4 voix) ; M.Éric PROVOST (3 voix) ; MmeChristine CHEVALIER (2 voix) ; M.Yannick BENOIST (1 voix) ; M.Jean-Pierre BRU (1 voix) ; M.Claude CAUDAL (1 voix) ; M.Jean CHARRIER (1 voix) ; M.Thierry COIGNET (1 voix) ; M.Olivier DEMARTY (1 voix) ; M.Daniel GUILLÉ (1 voix) ; M.Roger GUYON (1 voix) ; M.Jean-Marc MÉNARD (1 voix) ; M.Jacques MONCORGER (1 voix).

Absents représentés: 5 (pour 7voix)

M.Jean-Luc SÉCHET (3 voix) donne pouvoir à M.Éric PROVOST ; M.Jean-Pierre BRU (1 voix) donne pouvoir à M.Jean-Sébastien GUITTON ; M.Christophe DOUGÉ (1 voix) donne pouvoir à M.Yannick BENOIST ; M.Luc NORMAN (1 voix) donne pouvoir à M.Claude CAUDAL ; MmeSylvie GAUTREAU (1 voix) donne pouvoir à M.Thierry COIGNET

Absents excusés:

M.Joseph DAVID ; MmeChloé GIRARDOT-MOITIÉ ; M.Jean-Claude LEMASSON ; M.Remy ORHON ; M.Jacques ROBERT.

Assistaient également:

M.Laurent JOSEPH (Directeur) ; MmeLaurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI) ; MmeJulie PIERRE (Responsable du pôle SAGE) ; M.Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif).

Secrétaire de séance: Thierry COIGNET

Nombre de présents ou représentés: 18

Quorum: 12

EXPOSÉ DES MOTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1 et L. 5722-1 ;
Vu le rapport d'orientations budgétaires.

Considérant l'exposé suivant:

Les budgets primitifs (principal et annexe) seront établis en fonction des éléments examinés lors de ce débat d'orientation budgétaire.

**Après en avoir délibéré,
le comité syndical (collège commun)**

- **Prend** acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2025 lors de sa séance du 5 mars 2025 sur la base du rapport annexé.

Fait à Vertou, le 5 mars 2025
Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON

